



AVA TOURIST CARD

C'est l'assurance multirisque la plus complète pour un séjour de courte durée. Tu trouveras sûrement l'option qui correspond à ton voyage ! 😊

Elle répond à tous les imprévus du voyageur en solitaire, accompagné ou en famille, même en cas d'empêchement de dernière minute avant le départ.

DURÉE	RÉSIDENCE	DESTINATION	LIMITE D'ÂGE
- de 60 jours	Pays de l'UE	Monde entier*	Aucune

*Sauf Cuba, Corée du Nord, Iran, Russie, Syrie, Soudan et Ukraine.



CRÉE TON DEVIS
GRATUIT ET
IMMÉDIAT !

GARANTIES



FRAIS
MÉDICAUX



ASSISTANCE
RAPATRIEMENT



PERTE/VOL
BAGAGES



RESP.
CIVILE



INCIDENT
VOYAGE



INDIVIDUELLE
ACCIDENT



ANNULATION
DE VOYAGE

OPTIONS



EXTENSION/MODIF
ANNULATION



EXTENSION
INDIV. ACCIDENT



DOMMAGE
AU VÉHICULE



EXTENSION
BAGAGES



AVA SPORT+



AVA TECH+

TARIFS

Cotisation par personne pour la durée du voyage.

	Jusqu'à 30 jours	Jusqu'à 60 jours
Par personne	5 % du prix du voyage 70€ minimum	5 % du prix du voyage 140€ minimum

LES + GOBYAVA

En plus d'un contrat au meilleur rapport qualité/prix, chez nous tu as une appli exclusive, une ligne **Whatsapp** dédiée et tous les bons plans de la **#GObyAVAFamily** !



Assure une **prolongation de séjour** directement depuis l'appli

Visualise et **télécharge tes documents** partout et à tout moment

Infos et bons plans par pays et les **adresses santé** dans de nombreuses villes !

Déclare un sinistre et **demande un remboursement** en quelques clics



AVA TOURIST CARD

LES GARANTIES EN DÉTAIL



FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER

Maximum **500 000 €**

EN CAS D'HOSPITALISATION

Appel obligatoire au centre d'assistance

Prise en charge au 1er euro, à concurrence de **100 % des frais réels**

HORS HOSPITALISATION

Remboursement **100 % des frais réels**
Franchise 30 € monde et 60 € USA/Canada

SOINS DENTAIRES D'URGENCES

Remboursement **100 % des frais réels**. Max. **250 €**
Franchise : 30 €



ENVOI DE MÉDICAMENTS

Indispensables et introuvables sur place

Frais réels

ENVOI D'UN MÉDECIN À L'ÉTRANGER

Frais réels

TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL

Frais réels

RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE

Frais réels

RAPATRIEMENT DU CORPS DE L'ASSURÉ

Dans son pays d'origine en cas de décès

Frais réels

PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT

Et des frais de séjour pour un membre de la famille

Billet aller-retour

• Max. par personne et par jour : **50 € / Max. : 500 €**

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ

• Max. par personne et par jour : **50 € / Max. : 500 €**

RETOUR DES ACCOMPAGNANTS

Et prise en charge des frais de séjour

Billet retour simple

• Max. par personne et par jour : **50 € / Max. : 500 €**

RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ

Billet retour simple

ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER

Max. par assuré : **3 000 €**

CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER

Max. par assuré : **7 500 €**

FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS

Max. **4 000 €** par assuré ou **25 000 €** par événement

INTERRUPTION DE SÉJOUR

Max. **6 000 €** par assuré ou **30 000 €** par événement
Franchise : 30 €

RETARD DE BAGAGES DE PLUS DE 24H

Max. par assuré : **150 €**

RETARD D'AVION DE PLUS DE 6H

Max. par assuré : **150 €**

AVANCE DE FONDS

Max. par assuré : **500 €**

TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS

Frais réels



CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL

Par assuré : **8 000 €**

CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL AVION

Par assuré : **80 000 €**

CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE

Jusqu'à : **8 000 €**



RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER

• Max. dommages corporels : **4.500.000 €**
• Max. dommages matériels : **450.000 €**
• Franchise par sinistre **80 €**



PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES

Durant le transport aérien ou en cas d'agression

• Max.: **1 500 €** par assuré et **4 000 €** par événement
• Objets de valeur : plafond de remboursement à **50 %** du montant de la garantie. Franchise : 30€



ANNULATION OU MODIFICATION DE VOYAGE

• Annulation « TOUT SAUF »

• Max.: **6 000 €** par assuré et **30 000 €** par événement.
• Franchise par dossier : 30 €
• Franchise par dossier «TOUT SAUF» : 20% des frais d'annulation, minimum 150 €



CONTACT GOBYAVA.COM

@gobyava_voyage

@gobyava

+33 7 81 26 33 93

GOBYAVAFAMILY

AVA TOURIST CARD

LES OPTIONS EN DÉTAIL



EXTENSION DE L'ANNULATION	Extension de la durée de la garantie dès l'inscription au voyage au lieu de 30 jours. 2,5% du prix du voyage TTC . Min. : 40 € par personne
MODIFICATION DE L'ANNULATION	Modification du montant de la garantie jusqu'à 12.000 €. 20€ par tranche de 2.000 €
INDIVIDUELLE ACCIDENT	Extension du capital versé jusqu'à 150.000 € au lieu de 8.000 €. À partir de 1,5€ par jour
DOMMAGES AU VÉHICULE DE LOCATION	Rachat de franchise du loueur pour tout véhicule. 4 € par jour et par véhicule. Min. de cotisation : 50 €
EXTENSION BAGAGES	Modification de la garantie jusqu'à 3 000 € au lieu de 1 500 €. À partir de 2 € / jour
AVA TECH+  <i>Bon plan !</i>	Remboursement des biens nomades en cas de casse ou vol jusqu'à 3.000 €. À partir de 15 €/mois
AVA SPORT+	Extension des frais de recherche porté à 25.000 € et pratique de sports aériens dangereux. À partir de 20 € / mois

LES PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

On est transparent ! Tu trouveras toutes les exclusions et informations sur nos [Conditions Générales](#).

- Les rechutes de maladies ou d'accidents antérieurs à la date de prise d'effet du contrat, y compris les maladies chroniques et les maladies consolidées.
- Les vaccins, les visites médicales de contrôle et les traitements de confort, dont : l'acné et les allergies, le mal de dos, la contraception, les frais de lunettes.
- Les accidents causés ou provoqués intentionnellement par l'assuré.
- L'absorption de drogues, stupéfiants et médicaments non prescrits par un médecin.
- Les conséquences de l'état alcoolique de l'Assuré caractérisé par la présence dans le sang d'un taux d'alcool pur égal ou supérieur à celui fixé par la loi française.
- Les traitements préventifs, les bilans santé et les check-up.
- Une grossesse déjà connue avant le début du contrat.
- Les maladies nerveuses ou mentales.
- La pratique sportive à titre professionnel et la course amateur utilisant un engin à moteur.

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Tu trouveras les procédures détaillées pour tout imprévu sur nos [Modalités en cas de sinistre](#).

Hospitalisation & assistance

Appeler le centre d'assistance disponible 24h/7j
+ 1 817 826 7090 (USA ou Canada) - Appel gratuit
+ 33 01 49 02 42 11 (monde)

Soins médicaux hors hospitalisation

Tu avances les frais et demande le remboursement avec les pièces justificatives (dossier médical complété par le médecin, factures, justificatifs de paiement et RIB européen) à AVA via ton espace client sur [AVA.FR](#), par mail à sinistres@ava.fr, ou encore via l'[application GObyAVA](#).



Pour les demandes d'indemnisation de plus de 800 €, les originaux des factures, feuilles de soins et justificatifs de paiement seront demandés.



SPÉCIALISTE DE LA MOBILITÉ DES JEUNES

Bon voyage !

À NE PAS OUBLIER

pour un séjour réussi !

- Vérifie la validité de ton passeport et visa
- Jette un coup d'œil à [Ariane](#), le site du Ministère des Affaires Étrangères français
- Fais tes vaccins et un check-up complet avant de partir
- Renseigne-toi sur les [us et coutumes](#) du pays
- Télécharge l'appli pleine d'infos utiles et d'adresses santé pour de nombreuses destinations ! 😊



télécharge
l'appli !



RDV sur
Whatsapp



crée ton
devis gratuit